

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 8 / N° 20 / 5 janvier 2023

Sondage sur la satisfaction de la clientèle

RAPPEL : La Direction de la logistique souhaite connaître votre opinion!

Remplissez notre sondage de satisfaction, d'une durée de moins de 10 minutes, et faites-nous part de vos commentaires sur les services offerts par les secteurs de la chaîne logistique (gestion contractuelle et achats, distribution et entreposage et transport des matières).

Pour remplir ce sondage, [utilisez ce lien](#) ou rendez-vous au mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca/node/9322.

Prise en charge de l'influenza et de la gastroentérite chez nos employés

Dernièrement, de nouvelles modalités ont été entérinées par la haute direction pour la gestion des employés atteints de l'influenza et de la gastroentérite.

Le retrait minimal pour un travailleur de la santé, en contact avec la clientèle vulnérable, est prévu à :

- 5 jours à partir du début des symptômes pour l'influenza;
- 48 heures après la résolution des symptômes pour la gastroentérite.

Tout comme pour la COVID-19, il y a possibilité de levée précoce des isolements des cas positifs selon

le même fonctionnement qui est déjà en place.

Nous vous rappelons de bien suivre les consignes détaillées dans les documents suivants :

- [Consignes pour le travailleur positif ou ayant eu un contact avec un cas positif](#);
- [Grille d'autosurveillance des symptômes](#).

La ligne GPIT (1 833 799-0050, option 1) demeure disponible 7 jours sur 7, de 8 h à 16 h, pour répondre à vos interrogations et assurer le suivi de ces nouvelles consignes.

Mon dossier : Retraite Québec lance une nouvelle version pour vous simplifier la vie!

Retraite Québec a lancé une toute nouvelle version de Mon dossier, disponible à l'adresse suivante : rrq.gouv.qc.ca. Découvrez cet espace numérique actualisé qui a été pensé pour vous simplifier la vie. Navigation intuitive, interface adaptée à tous les types d'appareils mobiles, fonctionnalités pratiques et environnement Web sécuritaire; voilà autant de bonnes raisons de le consulter.

Parmi les nouvelles fonctionnalités, notez la suivante, qui facilite les démarches avant la retraite :

- En accédant à Mon dossier, une personne qui a fait une demande de rente de retraite en lien avec un régime de retraite du secteur public peut répondre en ligne à la fiche-réponse *Vos options* et suivre le cheminement de sa demande.

Elle peut également faire sa demande de rente du Régime de rentes du Québec et en suivre le cheminement.

Par ailleurs, n'oubliez pas que vous pouvez trouver dans Mon dossier de nombreuses informations utiles, dont vos relevés de participation aux régimes de retraite du secteur public et au Régime de rentes du Québec. Ces précieux outils pourront vous aider à planifier vos projets d'avenir.

Mon dossier, c'est votre lien incontournable avec Retraite Québec. Lorsque vous le consulterez, profitez de l'occasion pour choisir le mode de communication 100 % numérique. Ainsi, vous ne manquerez rien grâce aux notifications!



Flash PCI / Édition décembre 2022

L'équipe de la prévention et du contrôle des infections (PCI) du CISSS du Bas-Saint-Laurent souhaite vous informer que vous pouvez dès maintenant consulter l'édition de décembre 2022 des Flash PCI dans l'intranet au lien suivant : mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca/prevention/prevention-et-contrôle-des-infections-pci/flash-pci.

Comme à l'habitude, vous y retrouverez une **version régionale**, s'adressant à tous les médecins et employés du CISSS du Bas-Saint-Laurent, ainsi qu'une **version locale** contenant des informations spécifiques pour chacune des MRC.

Nous vous invitons à les explorer et à les diffuser auprès des personnes n'ayant pas ou peu accès à un poste informatique.

Bonne lecture!

Demande de congé Web

Pour que le Service des activités de remplacement soit en mesure d'effectuer les horaires de travail en tenant compte de vos demandes de congé, voici le processus d'octroi des congés :

Si le congé est autorisé par le gestionnaire

Respect du délai prescrit
La demande est traitée en confection

Non-respect du délai
La demande est traitée en cours d'horaire

Pour connaître les délais prescrits et la manière de faire une demande

Consultez l'aide-mémoire qui se trouve sur l'intranet, sous [Directions administratives > Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques > Activités de remplacement > Informations générales](#), sous l'onglet Demande de congé Web.

Versement des intérêts et primes COVID en lien avec l'équité de certains titres d'emploi

Sur la paie versée le 29 décembre dernier, les personnes salariées ayant reçu un versement d'équité salariale ont reçu un montant rétroactif de primes COVID 4 % et 8 % (MSSS 634 et 635) ainsi que des intérêts pour la période couvrant le 1^{er} avril 2020 au 4 décembre 2021 (date du redressement des salaires des conventions collectives 2021-2023).

Complément d'information :

Les primes COVID 4 % et 8 % (MSSS 634 et 635) sont exclues du calcul de rétro des conventions collectives alors qu'elles sont admissibles aux calculs de rétroactivité d'équité salariale.

Rappel des titres d'emploi visés par l'équité :

- Préposée en physiothérapie et/ou ergothérapie
- Préposée aux bénéficiaires
- Préposée à l'entretien ménager (travaux légers)
- Bibliothécaire
- Technicien en administration
- Assistante technique senior en pharmacie
- Auxiliaire aux services de santé sociaux
- Orthophoniste-audiologiste, orthophoniste, audiologiste
- Diététiste-nutritionniste
- Assistante-chef service des archives

- Archiviste médicale
- Hygiéniste dentaire

Il est à noter que les intérêts versés seront imposés en totalité lors de la production de votre déclaration de revenus, et ce, considérant que nous ne pouvons pas prélever de l'impôt sur les revenus de placement (intérêts).

À cet effet, les relevés fiscaux (T5 et Relevé 3), pour l'année fiscale 2022, seront produits uniquement pour les intérêts versés représentant un montant supérieur à 50 \$ et postés en début d'année 2023 en même temps que les autres relevés fiscaux.

Calendrier d'affichage de postes pour l'année 2023

Le Service de recrutement et dotation souhaite vous informer des nouvelles dates d'affichage de postes des catégories 1 (FIQ), 2 (SCFP), 3 (CSN) et 4 (APTS) pour l'année 2023 :

Dates d'affichage des postes	Dates de mutation prévues
31 janvier au 14 février 2023	9 avril 2023
25 avril au 9 mai 2023	27 août 2023
15 au 29 septembre 2023	19 novembre 2023
7 au 21 novembre 2023	14 janvier 2024

Le calendrier est aussi disponible dans la section Affichage interne de poste, sur l'intranet.

Pour postuler

Les personnes désirant poser leur candidature dans le cadre de ces affichages devront le faire via Logibec GRH/PAIE, dans la section Affichage de poste.

Pour information

Pour les postes de la catégorie 1 :

Manon Lavoie (pôle est en remplacement de Mélissa Bouffard) au 418 722-0939, poste 46575

Jennifer Dumont (pôle ouest) au 418 868-1010, poste 2177

Pour les postes des catégories 2 et 4 :

Marie-Josée Pelletier (pôle ouest) au 418 314-0124, poste 5304

Émile Dubé (pôle est) au 418 714-8192

Pour les postes de la catégorie 3 :

Jennifer Dumont au 418 868-1010, poste 2177

Rapport final - Agrément Canada - Séquence 3

Vivre une démarche d'agrément, c'est avant tout collaborer à un exercice d'amélioration continue qui touche plusieurs dimensions de la qualité, et ce, bien avant l'arrivée des visiteurs. Ce troisième rapport vient ainsi souligner la somme des efforts déployés par les équipes visitées du 12 au 16 septembre 2022. Voici un bref résumé des éléments contenus au rapport. Pour plus de détails, [accédez au rapport dans son entièreté](#).

Ensemble de normes évaluées :

- Santé physique
- Services généraux
- Critères spécifiques à la prévention et au contrôle des infections, à la gestion des médicaments et au retraitement des dispositifs médicaux réutilisables
- Télésanté

Priorités élevées et autres critères :

Un taux de conformité élevé!

Nous avons accueilli avec grande fierté la conformité aux 1 596 critères pour un score total de 92 % (excluant les POR).

Pratiques organisationnelles requises (POR) :

Encore de la place pour l'amélioration!

Pratiques essentielles à la sécurité des usagers, 13 POR ont été minutieusement évaluées dans de nombreux secteurs.

Quatre d'entre elles ont été jugées conformes dans tous les programmes.

- Formation et perfectionnement sur l'hygiène des mains
- Liste de contrôle d'une chirurgie sécuritaire
- Sécurité liée aux pompes à perfusion
- Cheminement des usagers

Le travail doit donc se poursuivre pour les POR suivantes :

- Le bilan comparatif des médicaments
- Le transfert de l'information aux points de transition
- La prévention du suicide
- La prévention des chutes et la réduction des blessures
- Le soin de la peau et des plaies
- La pratique d'hygiène des mains (audits)

- La prophylaxie de la thromboembolie veineuse (TEV)
- L'identification de l'usager
- La gestion des événements indésirables

Les prochains mois seront donc consacrés à poursuivre les travaux déjà en cours pour atteindre la conformité complète dans tous les secteurs.

Les directions pourront compter sur l'accompagnement de la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique clinique pour les 109 suivis de preuves demandés par Agrément Canada en lien avec les non-conformités restantes. Les preuves de ces travaux seront déposées à Agrément Canada et son comité d'approbation jugera de la conformité de celles-ci en août 2023. Notre organisation pourra ainsi conserver son statut d'établissement agréé en prenant certaines mesures de suivi.

Ce travail d'amélioration en continu, assuré ainsi à la population que les soins et les services du CISSS du Bas-Saint-Laurent sont sécuritaires et de haute qualité.

